

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

3 juillet 2006	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 3 juillet 2006 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire suppléant.
Présences	Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Absences	Le conseiller, Rodrigue Benoit est absent.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault et cinquante-cinq citoyens sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin et de la séance extraordinaire du 12 juin 2006
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Heures accumulées
6. Compte-rendu de la vente pour taxes
7. Dossier internet haute vitesse
8. Réseau et portail Info baie Missisquoi
9. Blogue de St-Armand
10. Tournoi de golf de la Ville de Bedford
11. Adoption d'un règlement concernant le changement de la date de la séance ordinaire du mois d'août 2006
12. Congrès 2006 de la FQM

SECURITÉ PUBLIQUE

13. Rapport du chef pompier
14. Opération de contrôle de la rage des rats laveurs
15. Avis de motion pour un règlement concernant les clôtures
16. Prolongation pour émettre des commentaires sur le projet de règlement de base en sécurité incendie

VOIRIE MUNICIPALE

17. Rapport de l'inspecteur municipal
18. Signalisation et circulation dans le secteur Philipsburg
19. Poteau de lumière face au 314 avenue Champlain
20. Confirmation de la subvention pour l'amélioration du réseau routier
21. Résolutions demandées par Transport Adapté L'Auto-Amie Inc.  
HYGIENE DU MILIEU
22. Compte-rendu de la rencontre de suivi avec la MRC du Haut-Richelieu et Compo Haut-Richelieu concernant la collecte sélective
23. Panneaux à l'image du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
24. Résolution de la Ville de Farnham concernant l'entente avec la MRC de Brome-Missisquoi déléguant la gestion des cours d'eau
25. Contrôle de l'eau potable de la salle communautaire

URBANISME ET ZONAGE

26. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
27. Invitation atelier de travail un plan de développement de l'offre touristique des

- Canton-de-l'Est
28. Usage de la propriété de Activités Plein Air de Philipsburg
  29. Document déposé par un groupe de citoyens concernant la protection du territoire de la municipalité
  30. Zonage de production
  31. LOISIRS ET CULTURE
  32. Projet de résolution concernant la reconnaissance d'un carrefour culturel
  33. Asphaltage du court de tennis au parc du secteur Philipsburg
  34. Vente de garage communautaire
  35. Demande d'aide financière du FeFiMoSA

**AFFAIRES EXTERIEURES**

36. Rapport de la MRC
37. Divers - Utilisation du chapiteau  
- Lettre pour les planches à roulettes au parc.
38. Levée

06-07-2071

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**ADOPTÉ**

06-07-2072

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Martin Landreville  
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2006 et de la séance extraordinaire du 12 juin 2006 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil .

**ADOPTÉ**

4. **COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

**TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN JUIN 2006 : 11 708.92 \$**

C600309	Jacques Benoit	1 558.56
C600310	Éric Lefebvre	958.68

Les chèques ci-dessus ont été approuvés à la séance du 12 juin 2006

**LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JUIN 2006 :**

C600311	Ministre des finances	96 598.00
C600312	Fédération Québécoise des municipalités	78.26
C600313	Thibault & Associés	4 928.48
C600314	Pizza Joe	77.00
C600315	Les Carrières de Saint-Armand	4 859.81
C600316	Pavage du Haut-Richelieu	8 488.85
C600317	Campus Notre-Dame-de-Foy	943.21
C600318	Michèle Bertrand	1 085.26
C600319	Tournoi de golf - Ville de Bedford	125.00
C600320	Petite Caisse	85.16
C600321	Miller, Thomson, Pouliot, in trust	16 000.00
I006066	Receveur Général	1 211.11
I006067	Ministre du Revenu	2 675.03
I006068	Bell Canada Solutions Affaires Internet	22.95
I006069	Hydro-Québec	254.80
I006070	Hydro-Québec	251.77
I006071	Telus Mobilité	251.88

**Total des comptes payés 137 936.57\$**

**LISTE DE COMPTES À PAYER :**

C600322	Luc Marchessault	200.34
C600323	Michèle Bertrand	899.49
C600324	Réal Pelletier	202.40
C600325	CMP Mayer Inc.	385.34
C600326	Laboratoire d'analyse S.M. inc.	172.54
C600327	MRC Brome-Missisquoi	8 243.43
C600328	Ville de Bedford	89.49
C600329	Papeterie Coupal	83.93
C600330	MRC du Haut-Richelieu	1 519.06
C600331	Chevalier Rémi	1 024.45
C600332	Aquatec Société de gestion de l'eau	1 195.76
C600333	Journal l'Avenir	170.24
C600334	Les Éditions juridiques FD	747.86
C600335	Nopac environnement	5 061.08
C600336	Jacques Benoit	341.19
C600337	Fédération Québécoise des Municipalités	20.08
C600338	Poirier Maxime	300.00
C600339	La Voix de l'Est	234.65
C600340	Gestion C. Laplante	21.15
C600341	Conservation Baie Missisquoi	60.00
C600342	CDS Produits de bureau	105.23
C600343	J.O. Lévesque Ltée	490.85
C600344	J.A. Beaudoin Construction Ltée	1 553.87
C600345	Soudures Robert Brault	2 126.30
C600346	Martech Inc.	222.58
C600347	Rainville Automobile	598.12
C600348	Centre du pneu FML	48.84
C600349	Renaud Foto	120.60
C600350	Motosport G & L enr.	44.69
C600351	Carrière Marchand	41.46
C600352	Holbec Inc.	1 889.53
C600353	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	1 159.45
C600354	Garage Roger Lebeuf	352.55
C600355	G.D.B. Inc.	106.51
C600356	Éducor	26.46
C600357	Pizza Joe	123.50
C600358	Équipements Médical Rive-Nord Inc.	14.65
C600359	Daniel Langlois	303.61
C600360	L'Homme et Fils	2 633.63
C600361	Les Constructions Bricon ITÉE	2 161.13
C600362	Les Entreprises Anbex Inc.	335.87
C600363	Patrice Fontaine	2 491.44
C600364	Inter Services L.G.O. Inc.	750.06
C600365	G.E.S.T.I.M.	140.91
C600366	Campus Notre-Dame-de-Foy	690.15
C600367	Éric Lefebvre	1 545.00
C600368	Emco Corporation	483.26
C600369	Gazons du Québec	1 366.50
C600370	Rona Régional Haut-Richelieu	2 384.65
C600371	Daniel Macaluso	402.59
C600372	Excavation Giroux	237.24
C600373	Marielle Cartier	262.50
C600374	Danielle Beaulieu	100.00

**Total des comptes à payer** **46 286.21 \$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

06-07-2073

**Il est proposé par Martin Landreville  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu**

**QUE :** Les comptes ci-haut mentionnés au montant de 11 708.92\$, de 137 936.57\$ et de 46 286.21 \$ soient acceptés et payés ainsi que le suivant :

Daniel Boulet 385.99\$

**ADOPTÉ**

06-07-2074

5. HEURES ACCUMULÉES

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

QUE : La municipalité accepte de payer à Luc Marchessault 40 heures accumulées, 769.50\$ et à Jacqueline C. Chisholm 60 heures accumulées, 1369.88\$.

ADOPTÉ

6. COMPTE-RENDU DE LA VENTE POUR TAXES

La directrice générale donne un compte-rendu de la vente pour taxes. Le terrain n'a pas été vendu et la municipalité est adjudicataire.

06-07-2075

7. DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Martin Landreville  
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de signer une entente avec la compagnie Câble-Axion Digitel Inc. autorisant des travaux d'ingénierie visant à déterminer les coûts afférents à la mise en place d'un réseau permettant d'offrir le service internet haute vitesse dans la municipalité;

QUE : la municipalité s'engage à payer à Câble-Axion Digitel Inc. la somme de 10 000\$, plus taxes, pour les travaux d'ingénierie prévus à ladite entente;

QUE : le maire, Monsieur Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Armand.

ADOPTÉ

8. RÉSEAU ET PORTAIL INFO BAIE MISSISQUOI

Le portail de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est est disponible en tout temps pour la diffusion d'information sans frais d'adhésion.

9. BLOGUE DE ST-ARMAND

Communiquer par courriel pour tenter de réserver le nom de st-armand.qc.ca.

10. TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE BEDFORD

L'inscription au tournoi de golf s'est avérée être 130.\$ plutôt que 125.\$ et la différence a été payée par la petite caisse.

06-07-2076

11. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE CHANGEMENT DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AOÛT 2006

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Serge Courchesne  
et résolu

QUE: La municipalité adopte le règlement 67-06 modifiant la date de la séance ordinaire du mois d'août 2006.

ADOPTÉ

## RÈGLEMENT MODIFIANT LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE AOÛT 2006

**ATTENDU QUE** la séance ordinaire de août 2006 devrait avoir lieu le lundi, 7 août 2006 ;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil municipal veulent se prévaloir des dispositions de l'article 148 du Code municipal afin de modifier la date de la séance ordinaire de août 2006 ;

**ATTENDU QU'** un avis de motion du présent règlement a été déposé lors de la séance du Conseil tenue le 5 juin 2006 ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Le présent règlement portant le numéro 67-06 est adopté par la résolution no 06-07-2076 et ledit conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit, à savoir :

**ARTICLE 1** La séance ordinaire du Conseil municipal pour le mois de août 2006 sera tenue mardi, le 1<sup>er</sup> août 2006, à 19h30, au lieu ordinaire des séances.

**ARTICLE 2** Le présent règlement entre en vigueur, conformément à la Loi.

### 12. CONGRÈS 2006 DE LA FQM

Sujet reporté à la prochaine séance.

06-07-2077

### 13. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

**QUE:** la municipalité accepte de faire un don de 20 bouteilles de vins du Vignoble de St-Armand, lesquelles seront distribuées aux dignitaires participant au « Vermont State Firefighter Convention » les 28, 29 et 30 juillet prochain.

**ADOPTÉ**

### 14. OPÉRATION DE CONTRÔLE DE LA RAGE DES RATONS LAVEURS

Les détails de cette opération ont été diffusés par les journaux locaux.

06-07-2078

### 15. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES CLÔTURES

Avis de motion est donné par la conseillère, Marielle Cartier, à l'effet qu'elle ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption d'un règlement concernant les clôtures.

### 16. PROLONGATION POUR ÉMETTRE DES COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE BASE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Un délai est donné jusqu'au 22 août 2006 pour apporter des recommandations sur le projet de règlement de base en sécurité incendie.

### 17. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal dépose son rapport.

Le conseiller, Rodrigue Benoit arrive à 20h20.

06-07-2079

18. SIGNALISATION ET CIRCULATION DANS LE SECTEUR PHILIPSBURG

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier  
appuyée par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : un arrêt (STOP) soit désormais obligatoire à l'intersection de l'avenue Champlain et de la rue James;

QUE : des enseignes annonçant un parc soient installées dans le même secteur;

En faveur : 5 voix  
Contre : 1 voix (Martin Landreville)

ADOPTÉ

29. DOCUMENT DÉPOSÉ PAR UN GROUPE DE CITOYENS CONCERNANT LA PROTECTION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

06-07-2080

Considérant qu' un document, daté du 26 juin 2006, intitulé « Saint-Armand et la protection de notre territoire » signé par Christine Caron, Ghislain Pelletier, Martin Pelletier, Vivianne Crevier et Robert Crevier, est déposé au Conseil municipal de Saint-Armand;

Considérant que des citoyens et des membres du Conseil se sont exprimés sur l'objet dudit document soit :

Messieurs Brent Chamberlin, Robert Crevier, Daniel Racine, Alain Tanguy, Hans Kaiser, Charles Benoit, Barry Chamberlin, Réal Pelletier, Rodrigue Benoit et Martin Landreville;

En Conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

QUE : les demandes formulées dans le document « Saint-Armand et la protection de notre territoire » seront prises en considération lors de la séance ordinaire du mois de novembre 2006.

ADOPTÉ

19. POTEAU DE LUMIÈRE FACE AU 314 AVENUE CHAMPLAIN

Les membres du Conseil refuse d'enlever le poteau d'éclairage de rues en face du 314 avenue Champlain. Une lettre explicative sera envoyée au propriétaire, Monsieur Michel Dupont.

20. CONFIRMATION DE LA SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

La directrice générale confirme qu'une subvention de 15 000.\$ sera accordée par le député provincial, Monsieur Pierre Paradis, à la municipalité de Saint-Armand, pour l'Amélioration du réseau routier.

21. RÉSOLUTIONS DEMANDÉES PAR TRANSPORT ADAPTÉ L'AUTO-AMIE INC.

Le sujet est reporté à la séance du mois d'août.

06-07-2081

22. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE SUIVI AVEC LA MRC DU HAUT-RICHELIEU ET COMPO HAUT-RICHELIEU CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE

CONSIDÉRANT le tableau expédié par la M.R.C. du Haut-Richelieu le 5 juin 2006, stipulant les prix à envisager pour le renouvellement de l'entente intermunicipale relative à la gestion intégrée des matières résiduelles pour l'année 2007;

CONSIDÉRANT le taux de T.P.S. en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, soit 6%;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de renouveler, pour l'année 2007, l'entente intermunicipale relative à la gestion intégrée des matières résiduelles avec la M.R.C. du Haut-Richelieu, au prix de 35.37\$, taxes incluses, par unité de collecte.

ADOPTÉ

06-07-2082

31. PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LA RECONNAISSANCE D'UN  
CARREFOUR CULTUREL

Monsieur Robert Trempe présente le projet et mentionne qu'il n'y a aucune dépense reliée à la municipalité et qu'un responsable devrait être nommé et ceci pour un essai de 2 ans.

CONSIDÉRANT QUE la 3<sup>e</sup> orientation de la politique culturelle de Brome-Missisquoi, adoptée en juin 2001, est de rendre disponible la culture au plus grand nombre possible de citoyens, en mettant en place un réseau de carrefours culturels ;

CONSIDÉRANT QUE l'un des sept projets contenus dans l'entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications est la mise en place d'un réseau de carrefours culturels ;

CONSIDÉRANT QU' un rapport de faisabilité a été élaboré et reconnaît l'importance de développer et de consolider des lieux culturels par le biais du réseau de carrefours culturels;

CONSIDÉRANT QUE l'étude de faisabilité a évalué les lieux culturels de neuf (9) municipalités ;

CONSIDÉRANT QU' une table de concertation des carrefours culturels a été mise en place ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la table de concertation recommandent aux municipalités concernées de reconnaître leur carrefour culturel ;

En conséquence,

Il est proposé par Clément Galipeau  
appuyé par Martin Landreville  
et résolu

QUE le conseil municipal de Saint-Armand reconnaisse les lieux suivants, dans un premier temps, à titre de carrefour culturel, pour une période de deux ans : le Centre communautaire et l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

QUE le conseil municipal de Saint-Armand fasse la publicité nécessaire pour rejoindre les personnes et les organismes de son territoire concernant la reconnaissance de son carrefour culturel et qu'il appuie son implantation par les moyens qu'il jugera à-propos.

QUE le conseil nomme Madame Marielle Cartier comme personne responsable de son carrefour.

ADOPTÉ

21H35 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une dame mentionne que 90% du territoire de la MRC est interdit aux éoliennes.

Pierre Lefrançois : Demande à ce qu'on lui fasse parvenir les avis de convocation et les procès-verbaux des séances du Conseil.

Dominique Soulié : Demande de former une table de travail pour établir une politique sur le patrimoine des chemins, des bâtiments, des églises, des arbres et des vues.

Martin Pelletier : Mentionne qu'il n'y a pas moins de phosphore mais plus d'eau dans la Baie.

Josée Bellefroid : Dominique, qu'est-ce que tu veux que la municipalité fasse à propos du patrimoine?

Dominique Soulié répond : Premièrement faire un inventaire et en parler.

Martine Viviers : Y a-t-il un skate park? Car il y a 10-15 planches à roulettes près de l'usine de filtration et devant son commerce dans la rue.

François Renaud : Nous parle du Carrefour culturel et demande ce qui arrive avec l'avenir de l'église? On lui répond que c'est toujours en discussion avec la Fabrique.

Monique Dupuis : références aux activités de la Pourvoirie, du restaurant à vendre et des lieux pas très attrayants.

23. PANNEAUX À L'IMAGE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

Monsieur le maire et l'inspecteur municipal décideront de l'endroit propice pour y installer les panneaux à l'image du plan de gestion des matières résiduelles.

24. RÉSOLUTION DE LA VILLE DE FARNHAM CONCERNANT L'ENTENTE AVEC LA MRC DE BROME-MISSISQUOI DÉLÉGUANT LA GESTION DES COURS D'EAU

Le sujet est reporté à la séance de septembre.

06-07-2083

25. CONTRÔLE DE L'EAU POTABLE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

QUE : la proposition no. 5398466, présenté par Aquatech, Société de Gestion de l'Eau Inc., pour effectuer les prélèvements d'échantillons d'eau potable au Centre communautaire, soit accepté, au montant forfaitaire annuel proposé de 880.\$ taxes non incluses.

ADOPTÉ

06-07-2084

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

QUE : la soumission no. 06ME-105-NV, présentée par Laboratoires d'analyses S.M. inc., pour effectuer les analyses requises par le Règlement sur la Qualité de l'eau Potable sur les échantillons pris au Centre communautaire et expédiés par Aquatech soit acceptée, au montant de 711\$, taxes non incluses, pour la période du 27 juin au 31 décembre 2006.

ADOPTÉ

26. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

L'inspecteur dépose son rapport mensuel.

06-07-2085

27. INVITATION ATELIER DE TRAVAIL UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DES CANTON-DE-L'EST

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier  
appuyée par Clément Galipeau  
et résolu

**QUE :** les membres du Conseil acceptent que Poterie Pluriel Singulier soit l'entreprise invitée à l'atelier de travail sur le plan de développement de l'offre touristique des Cantons -de-l'Est.

**ADOPTÉ**

**28. USAGE DE LA PROPRIÉTÉ DE ACTIVITÉS PLEIN AIR DE PHILIPSBURG**

Monsieur le maire lui a déjà parlé et fera un suivi avec l'inspecteur.

06-07-2086

**30. ZONAGE DE PRODUCTION**

Il est proposé par Martin Landreville  
appuyé par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

**QUE :** les membres du Conseil désirent agrandir à 800 mètres la zone de protection au Sud et à l'Ouest du secteur Pigeon Hill et à l'Ouest du secteur du chemin Pelletier Sud.

**ADOPTÉ**

**32. ASPHALTAGE DU COURT DE TENNIS AU PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG**

Il est suggéré de reporter la marquise à l'an prochain et prendre le budget pour asphalté le tennis.  
Finir les dépenses du parc et ramener le sujet en août.

06-07-2087

**33. VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

**QUE :** La municipalité autorise une vente de garage communautaire au Parc de Philipsburg, samedi le 22 juillet 2006.

**QUE :** La municipalité fournisse jusqu'à 50.\$ pour la publicité, les photocopies, 10 à 15 tables de la salle communautaire et 6 à 8 tables de pique-niques et fournisse aussi une toilette chimique sur place.

**QUE :** La municipalité ferme l'avenue Champlain de la rue Léger à la rue James pour cette activité.

**ADOPTÉ**

06-07-2088

**34. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU FEFIMOSA**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil avait adopté une résolution 06-05-2036 autorisant une subvention de 500.\$ à l'organisme FeFiMoSA;

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Serge Courchesne  
et résolu

**QUE :** Le Conseil municipal abroge la résolution 06-05-2036.

**QUE :** Le Conseil municipal offre une aide financière à l'organisme FeFiMoSA de 3 500.\$.

**QUE :** La condition pour conserver la subvention de la municipalité sera que FeFiMoSA dépose au Conseil de Saint-Armand, les États financiers, à la fin des activités.

**QUE :** Le Conseil municipal offre la salle communautaire gratuitement pour les activités de 2006.

**ADOPTÉ**

35. RAPPORT DE LA MRC

Reporté à la prochaine séance.

36. DIVERS

UTILISATION DU CHAPITEAU

Le conseil désire connaître la nature de l'événement.

LETTRE SKATE BOARD AU PARC

Une lettre sera envoyée aux citoyens pour sensibiliser les gens de garder les jeux en bon ordre et de respecter la propriété publique et privée.

06-07-2089

37. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martin Landreville  
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 23h15.

ADOPTÉ

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Jacqueline C. Chisholm

---

MAIRE  
Réal Pelletier